



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/10/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 15

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

23/10/2025

Date d'affichage

24/10/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. SANCHEZ Laurent, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

M. DE VICARI Olivier donne pouvoir à M. BOURDAA Bruno, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme BLANDIE Marie-Christine, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel, Mme VILLENEUVE Jocelyne donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée

Etai(ent) absent(s) :

Mme PAYOT Marie

Etai(ent) excusé(s) :

M. DE VICARI Olivier, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. MIMIN Matthieu, M. PEDROSA Raphaël, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_055

Objet : PROGRAMME DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au TERRITOIRE D'ENERGIE 64, de procéder à l'étude des travaux de : **Rénovation de l'Eclairage Public / Remplacement Boules et Luminaires polluants.**

Monsieur le Président du TERRITOIRE D'ENERGIE 64 a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont seraient confiés à l'Entreprise GROUPEMENT CEGELEC - BETT.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale \ "Fonds Vert 1 Trames sombres 2024", et propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux par le dispositif d'avance remboursable INTRACTING, proposé par la BANQUE DES TERRITOIRES par

l'intermédiaire de TERRITOIRE D'ENERGIE 64, et qui permet de bénéficier d'une avance remboursable par les économies d'énergie réalisées par les travaux de rénovation.

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Travaux du 22 octobre 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de procéder aux travaux ci-dessus désignés et charge le TERRITOIRE D'ENERGIE 64 de l'exécution des travaux.

APPROUVE le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux TTC	224 670,02 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	24 713,70 €
- frais de gestion du TE64	11 233,50 €

TOTAL 260 617,22 € ;

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération (étant entendu que la participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux) se décomposant comme suit :

- participation TE 64 – Fonds Vert	10 756,33 €
- F.C.T.V.A. (à récupérer par TE64)	36 854,87 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur emprunt INTRACTING	201 772,52 €
- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	11 233,50 €

TOTAL 260 617 22 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,

Signé BB

Bruno BOURDAA